

Futsal U13-U15



Pour retrouvez les dates et les lieux de cette formation, dirigez-vous directement sur notre site internet : https://artois.fff.fr/

Le public

- · Accompagnateurs d'équipes
- Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîner au Futsal
- Educateurs, entraîneurs

Les objectifs



- Encadrer les jeunes de U13 à U15 pour la pratique du Futsal (Préformation)
- Développer le Futsal dans tous les clubs et collèges, en salle ou sur des terrains extérieurs dédiés à la pratique, avec des jeunes joueurs / joueuses

Pré-requis à la certification

Le candidat doit au moment de son inscription en formation doit :



- Etre licencié(e) FFF
- Sous licence U17 ou 16 ans révolus



Programme

<u>Concevoir et mettre en place un programme pédagogique de Perfectionnement au Futsal à destination du public U13 à U15 :</u>

- Prendre en compte les caractéristiques des publics
- Mettre en place des contenus adaptés

Conduire des séances de perfectionnement au Futsal :

- Optimiser l'organisation matérielle de la séance
- Présenter et animer la séance
- Apporter les correctifs et aménagements nécessaires

Encadrer une équipe en toute sécurité, dans différentes formes de rencontres :

- Remplir les tâches administratives liées à la rencontre
- Apporter des conseils en cours de match
- Optimiser les rotations des joueurs
- Préparer l'équipe pour les rencontres
- Entretenir un climat favorisant l'esprit sportif
- Arbitrer une rencontre de Futsal

Organiser des actions en relation avec le projet du club

- Mobiliser des créneaux et des surfaces pour la pratique du Futsal
- Organiser des opérations promotionnelles

Méthodes et supports

Pédagogie de l'action :

- Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs,
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation



INFORMATION

<u>Complémentaire :</u>

- Délivrance d'une attestation de participation, suite aux 16h de formation du module U13-U15
- Possibilité de s'inscrire au module U18-Séniors à l'issue du module U13-U15
- La certification est décalée. Pour valider CFI futsal, l'éducateur pourra s'inscrire à une session de certification à la condition :
 - D'avoir suivi les deux modules du Certificat de Spécialité concerné, et ce sans limite de temps
 - o D'être sous licence U17 ou avoir 16 ans révolus à la date de la certification

En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées.

La certification comporte:

- 1. Une mise en situation pédagogique de 15 min assortie d'un entretien de 15 min autour de la séquence réalisée (Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation)
- 2. Un oral de 15 min maximum portant sur le rapport de stage assorti d'un entretien de 15 min maximum avec le jury/

L'évaluation du rapport de stage en lui-même comportant la réalisation de 5 séances en futsal, dont une tutorée.

<u>Pour vous inscrire à cette formation, vous aurez besoin de fournir :</u>

- Attestation responsabilité civile
- Certificat médicale
- Autorisation pour mineur(e)
- Photo d'identité
- Pièce d'identité

Accompagnement clubs –@artois.fff.fr